

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 33 (1961)

Heft: 7

Artikel: Enfin, l'architecte vint...

Autor: Albert, Henri

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-125171>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Enfin, l'architecte vint...

29

On ne sait pas assez ce que doit notre pays à ses artistes, à ses savants et à ses techniciens. Sur tous les coins du globe, ils maintiennent – les uns et les autres – la présence française et il ne se passe pas de semaine sans que nous n'en ayons les échos dans un domaine ou dans un autre. Certes, ce ne sont pas les exploits les plus spectaculaires, dont on parle aux premières pages des quotidiens – n'en citons aucun, ni à l'Ouest ni à l'Est, de peur de mécontenter quiconque! Pourtant la réalisation d'une usine, la construction d'un palais, d'une école, d'un barrage, la mise au point d'un réseau d'assainissement, de transport d'eau ou d'électricité, la terminaison d'un hôpital font plus pour la vie de l'homme «quelconque» que bien des exploits extraordinaires de notre temps – sans les minimiser pour autant d'ailleurs.

Aussi bien, dans le passé, il en alla tout autant et ce n'est pas d'aujourd'hui que nos spécialistes ont pu servir de maîtres à penser à travers l'univers...

Dans ces domaines les plus divers, les architectes ont su occuper une place de choix et la récente visite du jeune président des Etats-Unis d'Amérique vient de nous en fournir une nouvelle et indiscutable preuve. En effet, au cours de sa visite à l'Hôtel de Ville de Paris, M. Kennedy a tout naturellement été amené à prononcer un discours... Que serait donc une visite officielle sans allocution plus ou moins improvisée?...

Toujours est-il, qu'après avoir évoqué fort sympathiquement le rôle important joué par la langue française en Amérique – non seulement au Canada, mais dans nombre d'Etats de l'Union et notamment au Massachusetts où le français est presque aussi employé que l'anglais – M. Kennedy évoqua le souvenir du génial architecte parisien Pierre L'Enfant, qui, il y a deux siècles, dressa les plans de la ville de Washington. Ce fut là un énorme et bon travail, puisque le résultat s'inscrit toujours aujourd'hui dans la pierre et la verdure – l'urbanisme, si le mot n'était pas inventé alors, étant une science exacte et largement – plus qu'aujourd'hui peut-être – utilisée. L'ouvrage achevé, on parla finances et l'architecte présenta ses honoraires.

Or – rien n'est changé depuis lors – le président précisa en soulevant les rires de son auditoire parisien, que le Congrès des Etats-Unis, dans un élan patriotique d'économie, refusa à L'Enfant de lui payer son œuvre plus de 3000 dollars au lieu des 90 000 qui étaient justement demandés.

«Mais, ajouta-t-il, nos touristes et nos acheteurs chez vos

couturiers contribuent, depuis lors, à éteindre cette dette...»

Bien sûr! Bien sûr!... Sur le plan national, le fait est sans doute exact.

Sur le plan de l'architecte L'Enfant, il en va sans doute très différemment!...

De toute façon, de nos jours, les choses n'ont pas tellement changé, qu'il s'agisse de commandes émanant des collectivités ou de particuliers.

Combien sont-ils, dans le public, ceux qui jugent avec condescendance les «petits croquis» jetés sur le papier par les architectes. Le travail intellectuel, pour beaucoup, n'est pas un vrai travail et celui du maître d'œuvre passe trop souvent pour un agréable passe-temps dont la rétribution ne tire pas à conséquence!...

Encore ne peut-on s'en plaindre qu'à demi lorsque l'on ne prend pas purement et simplement l'idée à son auteur, en le singeant sans autre forme de procès, comme on le fit il n'y a pas si longtemps – aux Etats-Unis d'Amérique – pour un architecte français...

L'Enfant, lui, au moins, si on régla sa facture avec toute la ladroterie d'un Harpagon d'outre-Atlantique, a légué son nom à son œuvre.

Que M. Kennedy soit remercié d'avoir su le rappeler!...

Henri Albert